

Garnier

ENCYCLOPEDIE DE LA CONJUGAISON

Par Robert Sctrick
avec la collaboration de E. Armant

ENCYCLOPÉDIE DE LA CONJUGAISON

Formes conjuguées
Constructions
Particularités

avec 45 tableaux
et un répertoire
des 5 000 principaux verbes

par R. Sctrick
avec la collaboration d'E. Armand

GARNIER

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective », et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » alinéa 1^{er} de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

ISBN 2-7370-0143-9

© Garnier 1986

SOMMAIRE

Avant-propos	4
Alphabet phonétique international	6
LA GRAMMAIRE DU VERBE	7
LES FORMES DE LA CONJUGAISON	26
— Table des tableaux de conjugaison	26
— Avertissement	28
— Tableaux 1 à 45	30 à 87
LISTE ALPHABÉTIQUE DES VERBES	89
— Comment consulter avec profit la liste des verbes	90

AVANT-PROPOS

Le verbe français est, parmi les catégories de la langue, la plus déroutante pour les étrangers, mais bien souvent aussi pour les natifs, surtout quand on passe à son maniement écrit, forêt de conventions orthographiques, enchevêtrement d'usages. Cette ossature de la phrase que constitue le verbe (« pas de phrase sans verbe », conseillait plaisamment un dicton contradictoire) est essentielle à son sens : elle en marque la chronologie, information dont on ne saurait se passer ; mais, plus encore, c'est par le verbe que l'on peut savoir si, au moment où je parle, l'action se poursuit encore, comme dans **il pleut**, est révolue, comme dans **il a plu**, **on dirait**, est sur le point de se produire comme dans **Tiens, il va pleuvoir**. C'est par le verbe que se fait connaître mon agacement (**Je sais, je sais !**), aussi bien que mon doute (**Tu crois ?**) et toutes mes réactions affectives. C'est que le verbe est, l'étymologie nous le rappelle, la parole par excellence.

On se doute qu'une catégorie aussi fondamentale pour la communication ne pouvait se développer de façon anarchique. En latin, un système très compact de terminaisons en exprimait toutes les modulations. En français, le verbe allait affronter un double destin : la prolifération des pronoms de personnes permettait une économie dans les formes verbales considérable, mais à l'oral seulement ; en même temps, les résidus du système latin restaient des terminaisons de l'écrit. Ainsi, la seule forme [ʃãt]¹, qu'on prononce /CHANT/, allait servir pour 9 emplois : — les trois premières personnes du singulier de l'indicatif présent ; — les trois premières personnes du singulier du subjonctif présent ; — la troisième personne du pluriel à ces deux temps ; — l'impératif singulier. En face de cela, l'écrit nous propose des consonnes « muettes », mais qui

1. L'alphabet phonétique international, qui permet de lire toutes les transcriptions données dans ce livre, se trouve p. 6.

sont étymologiques, comme le **nt** du pluriel ou le **s** qui accompagne obligatoirement toutes les formes de deuxième personne du singulier.

Voilà pourquoi notre innovation dans le présent ouvrage : deux systèmes se côtoient dans notre langue, celui de l'oral et celui de l'écrit, qui en est la transcription historique, et parfois périmée, mais toujours respectée. Le lecteur pourra ainsi vérifier par lui-même à quel point la conjugaison du verbe est la plupart du temps consistante et logique, si on l'examine sous l'angle de la communication, fait de l'*oral*, et la plupart du temps conventionnelle (ce qui ne signifie pas forcément arbitraire), envisagée du point de vue de l'*écrit*.

Ce sont les données les plus modernes qui permettent de retrouver ces régularités, mais ce n'est pas le seul pari que nous ayons essayé de tenir dans cet ouvrage :

- en ce qui concerne les verbes devant figurer dans les listes, nous avons le choix entre deux partis, être exhaustifs (mais peut-on vraiment l'être ?) ou commodes et raisonnables. Le critère de l'utilité dans la communication nous a guidés. Nous avons éliminé tous les verbes qui sont porteurs dans les dictionnaires de la mention « technique » ou « vieux » ou « rare » ou encore « littéraire », ainsi que ceux qui ne s'emploient que dans des champs spécialisés ; du reste, qui ne voit que **parfondre**, si d'aventure on a à l'employer à une forme un peu recherchée, a toutes les chances de se conjuguer comme **fondre** ? Inversement, nous n'avons pas hésité à estimer dignes d'un outil moderne et vivant des verbes comme **gadgétiser**, **glander**, **institutionnaliser**, que d'aucuns trouveront proches de la licence et du néologisme, mais nous les signalons en tant que tels dans nos listes ;

- en ce qui concerne les renseignements que nous donnons sur les verbes, nous ne nous sommes pas contentés de renvoyer à un modèle, mais nous avons fourni toutes sortes de renseignements (le mode d'emploi de ces listes est p. 90) fort utiles, pensons-nous, pour éclairer le comportement de ces verbes dans la phrase, tout en permettant de lever d'éventuelles hésitations sur l'emploi de cette catégorie essentielle à l'expression de l'idée.

Au total, et selon l'esprit même de cette collection, nous avons voulu proposer au public un ouvrage de consultation commode autant qu'actuel.

**ALPHABET PHONÉTIQUE INTERNATIONAL
EMPLOYÉ DANS LES TABLEAUX DE CONJUGAISON
POUR TRANSCRIRE LES FORMES DE L'ORAL**

I. CONSONNES

<i>Signe</i>	<i>Exemple</i>	<i>Signe</i>	<i>Exemple</i>
[b]	bain [bɛ̃]	[z]	zèle [zɛl]
[p]	pain [pɛ̃]	[s]	selle [sɛl]
[d]	doux [du]	[ʒ]	Jean [ʒɑ̃]
[t]	tout [tu]	[ʃ]	champ [ʃɑ̃]
[g]	gui [gi]	[l]	lit [li]
[k]	qui [ki]	[r]	riz [ri]
[v]	veau [vo]	[m]	mou [mu]
[f]	faux [fo]	[n]	nous [nu]
		[ɲ]	signe [siɲ]

II. VOYELLES

<i>Signe</i>	<i>Exemple</i>	<i>Signe</i>	<i>Exemple</i>
[i]	tire [tir]	[ø]	œufs [ø]
[y]	pur [pyr]	[œ]	œuf [œf]
[u]	nous [nu]	[a]	ma [ma]
[ə]	je [ʒə]	[o]	ôte [ot]
[e]	chanter [[ɑ̃te]	[ɔ]	hotte [ɔt]
[ɛ]	chantais [[ɑ̃te]		<i>Nasales</i>
		[ɛ̃]	tiens [tjɛ̃]
		[ɔ̃]	pion [pjɔ̃]
		[ɑ̃]	grand [grɑ̃]

III. SEMI-CONSONNES

[j] chien [ʃjɛ̃] [ɥ] pluie [plɥi] [w] quoi [kwa]

— Les transcriptions phonétiques sont toujours données entre crochets carrés [] dans les tableaux de conjugaison.

LA GRAMMAIRE DU VERBE

ASPECT

Lorsque le français dit : « J'ai fini dans cinq minutes », l'emploi du « passé composé » ne renvoie nullement à un temps révolu, le même que dans « Napoléon est mort à Sainte-Hélène », mais bel et bien à un futur. On appelle *aspect* la valeur que prend un temps grammatical, indépendamment de son temps chronologique, pour faire entendre que l'action se présente sous telle ou telle forme, et notamment pour insister sur son aspect achevé ou non.

Le **présent de l'indicatif** a ainsi plusieurs aspects, et c'est seulement l'un deux que de renvoyer à un moment en train de se dérouler quand je parle. Ex. :

Et c'est le 8, Belle-de-Mai qui arrive en tête, suivie de Bésigue, le 12... (reportage radio).

Ailleurs, on aura les valeurs suivantes :

- valeur scientifique et générale :
Le diamant est le plus dur de tous les corps.
- valeur répétitive :
L'établissement est fermé le lundi.
- supposition :
Je le rencontre, je ne le salue pas.
- actualisation d'un récit :
Il me demande comment ça va.
- passé ou futur proches :
J'apprends que vous partez demain ?

Les autres temps de l'indicatif ont les valeurs suivantes :

- **l'imparfait** : répétition dans le passé (*On allait régulièrement à la mer*) ou fait unique, mais considéré indépendamment de ses limites (*En principe, demain je sortais ; mais je peux annuler*) ;
- **le passé simple** : fait considéré comme ayant une origine assignée dans le passé, et datable (*Les députés proposèrent alors un amendement*). Ce temps est réservé à l'écrit ;
- **le passé composé** : il a soit la valeur du passé simple à l'oral (*Alors, il m'a parlé de son divorce*), soit la valeur d'un présent qui aurait son origine dans le passé (*As-tu pris les papiers de la voiture ?*) ;

- le **futur** est le temps du non encore advenu, et n'a aucun aspect particulier. Le **plus-que-parfait** renvoie à un état achevé dans le passé (*Ils avaient tout envisagé, rien ne pouvait les surprendre*). Le **passé antérieur** ne se rencontre qu'en proposition de temps, subordonnée à une autre, dans un récit daté (*Lorsqu'il eut mangé, il se leva*). Le **futur antérieur**, outre sa valeur d'achèvement par rapport à un fait futur (*Vous aurez terminé à mon retour*) peut exprimer l'hypothèse (*Elle aura raté son train*).

AUXILIAIRE

Forme verbale entrant en composition avec une autre, à laquelle elle est subordonnée pour le sens, et qui prend les marques de la conjugaison.

Classiquement, les grammaires considèrent comme auxiliaires les deux verbes **avoir** et **être**, qui partagent la propriété de requérir du verbe qu'ils accompagnent l'obligation de se mettre à la forme participiale. Il n'existait pas en latin classique de forme composée, à l'actif du moins. Le latin tardif ayant généralisé une valeur du verbe **avoir** assez proche de « se trouver dans une telle situation », elle est passée en français jusque dans le futur, dont les terminaisons rappellent l'idée d'imminence mêlée d'obligation (« j'ai à chanter » = je chanter-ai). Mais surtout, **avoir** prenait une très grande importance dans l'expression de l'accompli (voir **ASPECT**, ci-dessus), un peu comme on en trouve encore la trace dans cet emploi du verbe **avoir** que représente la locution *Il y a* (« Il y a deux heures qu'il parle »). Dès lors, la plupart des temps composés devaient se « composer », précisément, avec lui, le passé composé utilisant son présent (*J'ai chanté*), le plus-que-parfait son imparfait (*J'avais chanté*), etc.

Quelques verbes cependant recouraient, pour exprimer les mêmes idées, à la conjugaison d'**être**. Il est bien hasardeux d'en donner une explication vraiment rationnelle : remarquons cependant que beaucoup de ces verbes sont intransitifs (voir **TRANSIVITÉ**, p. 23), et que souvent ils intéressent un changement physique, voire un mouvement : *venir, arriver, descendre, monter, mourir*, etc. Le plus intéressant est de procéder par comparaison : lorsqu'un même verbe prend les deux auxiliaires, il demande nécessairement **avoir** s'il est entendu transitivement :

Il a descendu l'escalier, il a passé le couloir, il a tombé la veste, il a monté Joli-Cœur dans la troisième, etc.

et **être** s'il est intransitif :

Il est descendu, il est passé par ici, il est tombé, il est monté, etc.

DÉFECTIF

On appelle **verbe défectif** un verbe qui n'est pas conjugué à toutes les formes grammaticales.

Le cas le plus fréquemment cité de verbes défectifs est celui des verbes désignant des phénomènes météorologiques : comme en français aucun verbe ne peut se présenter dans un énoncé autre qu'impératif sans être précédé d'une forme pronominale (ou nominale), le pronom qui a paru le plus « neutre » pour introduire cette sorte d'éléments est le « pronom » *il*. De là vient aussi la dénomination de « verbe impersonnel » que l'on accole souvent à *pleuvoir ; neiger ; tonner ; venter ; etc.*

qui se trouvent, dans ce sens, simplement conjugués à la troisième personne du singulier. Certains cependant ont la faculté de se transférer, par image, à d'autres sujets avec lesquels ils s'accordent alors :

Les coups pleuvaient.

Les canons tonnent.

A noter que ce *Il* impersonnel se transporte devant un auxiliaire accompagnant les verbes en question (*Quand il aura fini de pleuvoir ; il va pleuvoir ; il risque de pleuvoir ; etc.*).

Accidentellement défectifs sont des verbes qui, dans certains contextes, rejoignent cette catégorie : c'est, par exemple, le verbe *faire* (*Il va faire moins douze cette nuit*), mais surtout le verbe *avoir*, qui connaît en français un gros rendement comme impersonnel dans la tournure *Il y a*, naturellement invariable et, de nos jours, indécomposable. On peut trouver enfin un *il* dénué de référence à un véritable sujet dans de nombreuses tournures à valeur de présentation comme *Il reste que ; Il demeure que ; Il est à craindre que ; etc.* Mais l'une des formes à la fois défectives et impersonnelles les plus connues et les plus fréquentes est issue du verbe *falloir*, dont ne subsistent aujourd'hui que quelques vestiges isolés (*faut, fallait, faudra, fallut, fallût, fallu*).

Enfin, diverses difficultés de la conjugaison ont rendu désuètes certaines formes pour quelques verbes trop anormaux, c'est-à-dire s'écartant trop des régularités du système ; sous nos yeux mêmes, *résoudre* se fait battre en brèche par *solutionner*, plus aligné sur un modèle facile. Bien avant lui, *gésir* est sorti de l'usage, ne laissant que quelques formes fossilisées. Personne ne voit plus dans *tissu* (verbe *tistre*) ou *émoulu* (verbe *émoudre*) des participes passés. On ne sait plus très bien conjuguer *frire*, *bouillir*, *moudre* : dans quelques cas, *faire* rend service (*Vous ferez frire... !*) et sa généralisation rend caduques un certain contingent de formes.

GROUPE

Traditionnellement, les verbes ont été répartis en différents **groupes** selon la terminaison de leur infinitif : c'est ainsi que la grammaire scolaire appelle verbes du 1^{er} groupe ceux qui se terminent en ER, du 2^e, ceux qui se terminent en IR, mais dont le participe présent est en ISSANT (ex. *finir*), du 3^e les autres.

Ce critère n'est pas toujours discriminant, dans la mesure où il souffre plusieurs exceptions : ainsi le verbe *aller* relèverait du premier groupe si l'on s'en tenait à la forme de son infinitif, mais beaucoup de traits de sa conjugaison l'apparentent à d'autres verbes du troisième groupe ; inversement, le verbe *cueillir* se conjugue plutôt comme un verbe du premier groupe : il ne prend pas de **■** à la première personne de son indicatif présent (*je cueille*), son futur ressemble plus à celui d'*aimer* (*je cueillerai / j'aimerai*) qu'à celui de *courir* ou de *mourir*, etc. ; il est vrai toutefois que son participe passé est en **■** (*cueilli*).

Le principe adopté dans le présent ouvrage repose sur un classement fondamentalement différent : tandis que celui de la tradition ne conserve que des propriétés de l'écrit, le nôtre part constamment de la façon dont un verbe se comporte dans sa conjugaison **orale**. Par exemple, il faut bien constater que si un verbe comme *manger* présente une grande stabilité dans ses formes, il n'en va pas de même d'un verbe comme *semer*, qui fait alterner des radicaux comportant une voyelle dite « ouverte » (**sem-**) avec d'autres où la voyelle n'a nullement le même timbre (**sem-**) ; il peut se faire aussi que l'orthographe ne révèle qu'imparfaitement les modifications susceptibles d'intervenir au cours de la conjugaison : bon nombre de futurs se prononcent avec un **■** ouvert, alors que leur forme écrite porte un accent aigu (*je concéderai*).

C'est pourquoi nous avons préféré ici, afin de mettre un peu d'ordre dans ces bizarreries, dont toutes ne sont pas explicables, loin de là, axer notre présentation sur la notion de « base verbale », ce noyau de la forme qui affronte ces différentes variations, et reçoit l'élément le plus stable de la conjugaison, qui est la terminaison de temps et de personne. C'est cette variation qui, dans les tableaux de l'oral, est appelée *marque*.

INTERROGATIF

Il y a plusieurs façons de poser une question en français : l'interrogation purement orale : *Il vient ?*, l'interrogation formée avec la particule *Est-ce que*, l'interrogation dite par inversion : *Vient-il ?*

Seule la troisième, qui inverse l'ordre donné dans cet ouvrage pour la séquence **Pronom + Verbe** sera traitée ici.

1. Lorsque le sujet d'un verbe à la troisième personne est un nom, propre ou commun, il convient de le laisser en tête et de le rappeler derrière le verbe :

Pierre vient-il ? Le lait bout-il ?

2. Cette règle ne vaut pas pour les questions commençant par un interrogatif de plein statut :

Quand les pluies tomberont-elles ? ou Quand tomberont les pluies ?

3. La présence de **Il(s)** ou **elle(s)** après le verbe, auquel le pronom, à l'écrit, se trouve obligatoirement relié par un trait d'union, amène quelques variantes phonétiques :

— toutes les formes du pluriel étant terminées par un **-s**, il convient de le prononcer dans ces configurations (*Ont-ils, Aiment-elles, etc.*) ;

— au singulier, aucun verbe en **-or** (ainsi que quelques autres, comme *cueillir, souffrir, ouvrir, etc.*) ne développant de **-r**, aussi bien l'écriture que la prononciation dégagent un **-t-** entre deux traits d'union ; id. pour passé simple et futur :

souffre-t-elle, va-t-on, ouvre-t-il, chante-t-on, mange-t-il ;

— les quelques verbes se terminant par un **-d** graphique (mais muet) à cette personne développent, mais à l'oral seulement un /v/ : *Il perd, il vend* deviennent à l'écrit *perd-il, vend-il*, et à l'oral [pɛrtil], [vɑtil].

4. Pour les autres personnes, et à condition de maintenir le trait d'union, la forme verbale n'est pas modifiée, à l'exception toutefois d'un usage restreint à des formes comme *chante* (qui devient *chanté-je* ?) du reste peu employées aujourd'hui. Noter que *puis-je* est la seule forme interrogative du verbe *pouvoir* à la 1^{re} personne du singulier.

MARQUE, voir **Groupe** et **Terminalisons**

MODES

On distingue les modes suivants :

L'indicatif. C'est la forme non marquée du verbe, et la seule qui connaisse de véritables oppositions entre les moments chronologiques, présent, passé et futur ; en ce sens, c'est le mode le plus proche du réel.

L'impératif. Réservé à l'ordre, il se présente la plupart du temps comme un indicatif dont on aurait ôté les caractéristiques personnelles (pas de **-s** dans des formes comme *chante* ou *ouvre*,

identité avec le présent de l'indicatif dans la quasi-totalité des personnes du pluriel). C'est improprement qu'on appelle impératif **passé** la forme composée de ce mode (« *aie fini ton travail à mon retour* ») puisqu'on ne peut donner d'ordre rétroactif : il s'agit en fait d'un impératif **accompli** que l'on obtient par la composition de l'auxiliaire et du participe et qui insiste sur le désir d'achèvement à un moment repéré.

Le subjonctif. Ce n'est pas, au présent, un mode très autonome : pour la plupart des verbes de la langue, il reproduit l'indicatif présent, sauf aux 1^{re} et 2^e personnes du pluriel, où il s'identifie à l'imparfait de l'indicatif. Lorsqu'il a une existence morphologique, comme dans *prenne, vende, rougisse*, il est toujours dérivé (sauf en ce qui concerne les auxiliaires, tabl. 43-45) de la 3^e personne du pluriel du présent de l'indicatif. Le subjonctif a un rôle syntaxique, et s'emploie après *vouloir que, avant que, bien que*, etc., ou encore après **que** tout seul en tête de phrase (*Qu'il réponde à mon invitation ne fait aucun doute*).

Le conditionnel. C'est un temps, à proprement parler, qui mélange les indices de l'imparfait (les terminaisons en sont les mêmes) et ceux du futur (le **-ra-**). C'est pourquoi il est employé dans des contextes où il date des événements postérieurs à une action passée :

Il espérait que, le lendemain, tout serait terminé.

Son emploi s'est élargi au système de la condition, d'où son nom.

Les grammairiens de la tradition rangent aussi parmi les modes l'**infinitif**, qui correspond à un emploi nominal du verbe, et le **participe**, qui correspond à un emploi adjectival du verbe.

PARTICIPE PASSÉ (accord du-)

EXEMPLE-TYPE	(e)(s)	RÈGLE A APPLIQUER
1. <i>Elles sont venues jouer. Les traites ont été encaissées.</i>	OUI	Cas général d'un adjectif attribut s'accordant en genre et en nombre avec le sujet.
2. <i>Cette voiture s'est bien vendue.</i>	OUI	Lorsque le verbe est pronominal, on fait l'accord s'il a une valeur passive (<i>a été vendue</i>).

<i>La désespérée s'est jetée du 7^e.</i>	OUI	Lorsque le verbe est pronominal, on fait l'accord s'il a une valeur réfléchie (<i>s'est jetée elle-même</i>).
<i>Ils s'étaient chéris leur vie durant.</i>	OUI	Lorsque le verbe est pronominal, on fait l'accord s'il a une valeur réciproque (<i>l'un l'autre</i>).
3. <i>Ils se sont plu le premier jour.</i>	NON	Lorsqu'on sous-entend <i>l'un à l'autre</i> , on ne fait pas l'accord.
4. <i>Elle s'en est bien souvenue.</i>	OUI	Cas d'un certain nombre de verbes pronominaux qui ne se présentent qu'à la forme pronominale, ou dont le sens est très différent du verbe actif correspondant (<i>s'apercevoir, se taire</i> , etc.). Sont invariables : <i>se rire, s'arroger</i> (en droit).
5. <i>Elle ne s'est pas rappelé sa leçon.</i>	NON	Lorsque le pronominal est transitif, on l'accorde avec le complément seulement si celui-ci le précède.
<i>Tous les cadeaux qu'elle s'est offerts.</i>	OUI	
6. <i>Elles ont aimé la pièce.</i>	NON	Cas du verbe <i>avoir</i> . Ce qui répond à la question <i>quoi ?</i> vient après.
7. <i>La pièce, elles l'ont aimée.</i>	OUI	Cas du verbe <i>avoir</i> . Ce qui répond à la question <i>quoi ?</i> vient avant.
8. <i>Elle est encore plus belle que je ne l'avais cru.</i>	NON	Le pronom <i>le</i> tient lieu de proposition, le participe reste invariable.
9. <i>La diva que j'ai entendue chanter.</i>	OUI	On n'accorde que si on a affaire au sujet, et non au complément de l'infinitif qui suit (ici, <i>la diva chante</i> , mais <i>on chante la cantate</i>).
<i>La cantate que j'ai entendu chanter.</i>	NON	
10. <i>La chaleur qu'il a fait !</i>	NON	Ne pas accorder les impersonnels.
11. <i>Les 1 000 francs que ça m'a coûté.</i>	NON	<i>Coûter</i> combien ?
<i>Les efforts que ça m'a coûtés.</i>	OUI	<i>Coûter</i> quoi ?

PASSIF

Lorsqu'un verbe est transitif, il est susceptible de recevoir la forme **passive** de la conjugaison, qu'on identifie de la façon suivante :

— le verbe se présente sous la forme de « être + participe passé » ;

— le complément qui le suit et qui est généralement introduit par la préposition **PAR** (parfois **DE**) aurait joué le rôle de sujet grammatical dans l'énoncé correspondant, à l'actif. Ex. :

*Mais ce n'est pas le film qui avait été annoncé
par la presse !*

correspond bien à l'idée que

La presse avait annoncé un film (phrase active).

Les critères énoncés ci-dessus appellent deux remarques :

— la suppression de *par la presse* est tout à fait possible ici et n'entame en rien la qualité de passif portée par la forme verbale. Cela prouve simplement que l'on peut ne pas exprimer l'information explicitement, soit qu'elle se rétablisse aisément, soit qu'on veuille la tenir indéterminée ;

— la préposition **par** indique parfois un simple passage, un moyen de transport, etc. Ainsi dans

Il est arrivé par le train,

et bien que, en apparence, on ait affaire aux mêmes constructions que ci-dessus, il ne s'agit nullement d'un passif : *arriver* demande toujours le verbe *être*, et le train ne peut être sujet d'aucune phrase active comportant l'idée exprimée.

Morphologiquement, les formes du passif sont appelées du nom du temps simple d'*être* (contrairement à la façon dont on dénomme les temps composés de l'actif) : ainsi,

Elle est plainte est un **présent passif de l'indicatif**

Nous avons été rejoints est un **passé composé de l'indicatif**

Vous auriez été payés est un **conditionnel passé**.

(*Elle s'est plainte* est un passé composé, ainsi que *nous avons rejoint* ou *nous avons payé*).

PERSONNE

Les conditions les plus générales de la communication orale instituent un échange entre deux partenaires qui peuvent s'exprimer tour à tour. Il se crée ainsi dans la parole un système d'indices permettant de rapporter très précisément à celui des deux qui est en cause ce qui lui incombe et le concerne.

En français, ces indices sont appelés uniformément **pronoms**, d'un mot fort peu adéquat et qui laisserait penser qu'ils représentent des noms, alors qu'ils représentent des « personnes ». De là vient leur dénomination complète de « pronoms personnels », mais qui appelle néanmoins quelques remarques.

Il convient de partir de l'échange oral et d'étendre ensuite les considérations qu'il engendre à la communication écrite. Dans le cas du dialogue, les deux personnes en présence se désignent mutuellement, celle qui parle, par **je** (et peut-être plus fréquemment encore par *moi, je*), celle à qui elle s'adresse, par **tu** (avec la même observation pour *toi, tu*). Il faut ajouter ici deux séries de précisions :

— les formes citées ci-dessus ne concernent que les positions de « sujet grammatical », c'est-à-dire celles qui sont requises lorsque la phrase procure une information élémentaire donnée comme un constat (*Je suis fatigué ; toi, tu rentres tard, etc.*). Dans d'autres positions, on a **me** ou **te** devant le verbe, **moi** ou **toi** après le verbe, après une préposition ou en position libre (*Je te regarde ; rends-moi service ; je pense à toi ; moi, un spéculateur ?, etc.*) ;

— outre la forme culturelle **vous** remplaçant **tu** lorsque la personne interpellée nécessite le recours à ce changement de code, il peut se faire que **vous** (d'ailleurs parfois accompagné d'une précision numérique, *vous deux, vous autres, etc.*) concerne un groupe de personnes défini par l'exclusion de celui qui parle. A l'inverse, **nous** est une commodité pour englober, avec celui qui parle, soit un tiers, soit même des tiers ; mais **nous** peut également signifier l'ensemble des deux partenaires de la communication (*nous sommes venus te voir, premier cas ; nous sommes bien d'accord ? second cas*). Contrairement à **je** et **tu**, ces deux pronoms sont invariables.

Le seul véritable pronom, s'il fallait donner à ce mot sa valeur étymologique, est celui de la troisième personne : on peut, la plupart du temps, l'expliciter :

Elle est venue. — Qui ? — Eh ! bien, ta sœur !.

Il est sensible aux variations de genre quand il est sujet (**il/elle**) ou complément d'objet (**le/la**), tandis que **lui** est aussi bien, devant le verbe, un masculin qu'un féminin. Au pluriel les variations de genre ne se maintiennent pleinement que pour **eux/elles** et **ils/elles** ; elles sont neutralisées dans **les** et dans **leur**. Le système des pronoms de troisième personne aboutit donc au tableau suivant :

	MASCULIN SINGULIER	FÉMININ SINGULIER	MASCULIN PLURIEL	FÉMININ PLURIEL
RENFORCEMENT DU SUJET	<i>Lui</i>	<i>Elle</i>	<i>Eux</i>	<i>Elles</i>
SUJET	<i>Il</i>	<i>Elle</i>	<i>Ils</i>	<i>Elles</i>
OBJET DIRECT	<i>Le</i>	<i>La</i>	<i>Les</i>	
OBJET INDIRECT	<i>Lui</i>		<i>Leur</i>	
APRÈS UNE PRÉPOSITION	<i>Lui</i>	<i>Elle</i>	<i>Eux</i>	<i>Elles</i>

PRONOMINAUX

1. On a coutume de distinguer parmi les verbes pronominaux plusieurs valeurs. En effet, si l'on obtient une forme pronominale par l'adjonction du pronom personnel objet de même rang que le pronom personnel sujet (*Je me, il se, vous vous, etc.*), cela ne signifie pas forcément que l'action concerne une seule et même personne ; on distingue :

— les passifs : *cette maison s'est vite construite* (« on l'a construite ») ;

— les réfléchis : *Pierre se trouve malin* (« Pierre trouve Pierre... ») ;

— les réciproques, seulement pluriels : *les jours se suivent et ne se ressemblent pas* (« les jours suivent aux jours ») ;

— les verbes, comme **se repentir**, qui n'ont pas d'actif correspondant.

L'accord du participe se fait systématiquement dans la première et la dernière catégorie ci-dessus. En ce qui concerne les deux autres, on ramènera la difficulté à l'un des cas suivants :

Elles se sont peignées (elles ont peigné leur personne ; ou chacune a peigné une autre) ;

Elles se sont peigné leurs tresses (on aligne sur avoir peigné) ;

Quelle belle carte elles se sont envoyée (on aligne sur avoir envoyé) ;

Elles se sont écrit (chacune a écrit à une autre).

2. Les conjugaisons pronominales ont uniformément recours, pour leurs temps composé à l'auxiliaire **être**. Voici la conjugaison détaillée d'un verbe qui n'existe qu'à cette voix, le verbe **se repentir** :